

## LE COIN DE LA HALA'HA

### Qu'est-ce que la "Guenizah"?

Le mot "Guenizah" signifie "cachette". C'est l'endroit dans lequel on stocke, avec respect, les parchemins sacrés qui ne sont plus utilisables, les livres de prières ou les rouleaux de Torah abîmés ainsi que tous les papiers contenant des paroles de Torah, en quelque langue que ce soit, dont on ne se sert plus.

En effet, le respect qu'on accorde à la Torah s'attache même aux supports matériels que sont le parchemin et le papier. On a l'habitude d'enterrer les parchemins des rouleaux de la Torah, des Téfilines et Mezouzot qui sont abîmés; auparavant, on les emballe dans des étuis d'argile, de plastique ou dans des sachets épais. Ainsi on avait l'habitude, au Maroc, après la fête de Chavouot, d'enterrer solennellement ces parchemins, avec chants et psaumes, car on disait: "C'est un mérite pour le peuple juif, à l'issue de la fête du don de la Torah, de montrer que de même que nous traitons avec respect ces objets sacrés, de même nous prions pour que D.ieu ait pitié de Son peuple".

Il est regrettable que certains éditeurs de livres ou journaux "laïcs" impriment à tort et à travers le Nom de D.ieu en toutes lettres et des versets entiers de l'écriture; il conviendrait d'enterrer directement dans la terre ces papiers ainsi que les lanières des Téfilines, les manuscrits inutilisables et les fascicules de Torah.

Actuellement, certaines communautés organisent le ramassage de ces objets et papiers et les enterrant dans des containers.

On apprendra aux enfants (et aux adultes) à traiter avec respect tous les livres contenant des mots de prières et de Torah. Si possible, on couvrira les livres qu'on utilise le plus souvent et on les renforcera même par une reliure adaptée pour éviter qu'ils ne s'abîment trop vite.

F. L. (d'après Rav Yossef Guinzbourg)

**CAP ELYSEES INTERNATIONAL**  
**GRATUIT**  
**3 mois domiciliation + bilan prévisionnel**

- Formalité K Bis - Statuts
- DOMICILIATION
- Permanence téléphonique

Gestion & Assistance administrative  
**Tél: 01 53 89 03 89**  
**25, rue de Ponthieu**  
**Centre d'affaires Paris 8<sup>e</sup>**

**YVES SCETBON**  
 "le pro du permis"

vous attend dans l'une de ses 3 agences:

187, bd Voltaire 75011 Paris ☎ 01 43 70 08 04  
 7, rue Falkirk 94000 Créteil ☎ 01 49 56 96 96  
 48, rue du G<sup>e</sup> de Gaulle 94350 Villiers ☎ 01 49 30 12 00

**BLANC BLEU**

N'hésitez pas à consulter notre site  
**www.blanc-bleu.fr.st**  
**Email: blanc-bleu@infonie.fr**

**UNIQUE À PARIS!!!**

Traiteur Glatt Cacher Laméhadrine + Salle + Orchestre Hassidique

A partir de **33€** par personne  
150 personnes minimum

Petit-déjeuner + animation musicale

A partir de **10€** par personne  
50 personnes minimum

Brunch - Henné - Mariage - Bar Mitsva  
**Tél: 06 66 45 80 81 David**

**J.R. SCOOTER**

PIAGGIO Vespa GILERA

**ACHAT, VENTE, RÉPARATION EXPRESS**

**LES SPÉCIALISTES DU PIAGGIO**

224, rue Lafayette - Paris 10<sup>e</sup>  
**www.jrscooter.fr**  
**Tél: 01 42 05 44 02**  
 fax: 01 42 05 44 51  
 Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 20h

**Garage Direct Auto**

**CARROSSERIE, PEINTURE, MÉCANIQUE**

Ouverture de notre nouvel espace de vente de voitures d'occasions

43, chemin des Vignes-Bobigny  
 Tél: 01 48 44 00 88

Agréé par des compagnies d'assurances



**CHAUSSURES**  
**Emilio Balaton**

**"Spécial Promotion"**  
 jusqu'au 31 mai 2005

- Homme & Femme
- Rayon enfant du 16 au 34

**de 11h à 19h**  
 20, rue Juliette Dodu - 75010 Paris  
 M<sup>o</sup> Colonel Fabien - Bus: 46 - 75

**Tél: 01 42 02 22 99**

**0811 65 48 48\***

**LE MONDE ENTIER AU TARIF LOCAL!** 1,4 ct €/mn\*

**SANS INSCRIPTION! SANS ABONNEMENT! SANS ENGAGEMENT!**  
 -1- Composez le 0811 65 48 48 -2- Composez le numero de votre correspondant

pays	Tarif *	N <sup>o</sup> d'accès
Israël FIXE +GSM, USA FIXE +GSM, Canada FIXE +GSM, Europe FIXE, ...	Local	0811 65 48 48

Service clientèle 7j/7, de 9h à 21h  
 ☎ 0811 600 348\* + D'INFOS **www.NOLIMITELECOM.com**

\* coût d'un appel local à partir d'un poste fixe, 1,4 ct €/mn Heures creuses et 2,0 ct €/mn Heures pleines

Le Talmud Thora des malentendants sourds et muets  
 Synagogue rue N.D de Nazareth, a le plaisir de vous convier à une



**Conférence du Grand Rabbain de France**



**Joseph Haim SITRUK**

Traduction simultanée en langage des signes sur écran géant.

**le dimanche 22 mai à 11 H**  
 à la synagogue du 15 rue de Nazareth 75003 Paris - métro République  
 avec la participation du Grand Rabbain de Paris David MESSAS, du Rav Haim NISENBAUM (Porte-Parole du Beth Loubavitch & Vice-Président du Consistoire Israélite de Paris) du Rabbain Haim TORJMAN et la présence de nombreuses autres personnalités. Le cours sera suivi d'un cocktail.

Donnons la parole à ceux qui ne l'entendent pas. Venez tous, exprimer votre solidarité et renforcer l'unité de la communauté.

Entrée libre Tel: 01 42 78 00 30 ou 01 43 53 90 19

**VOTRE BOÎTE DE TSÉDAKA EST PLEINE!**

Merci de la rapporter au **Beth Loubavitch: 8, rue Lamartine - 75009 Paris**  
 ou de nous contacter par téléphone au **01 45 26 87 60**  
 Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

# La Sidra de la Semaine

ה"ב



BETH LOUBAVITCH

33

38<sup>ème</sup> année

→ CHABBAT PARACHAT EMOR - Avot 2 - 14 MAI 2005 / 5 IYAR 5765

## Editorial

### Texte de printemps

*Il faut savoir choisir ce que l'on recherche davantage. C'est là une phrase qui semble bien correspondre à l'individualisme qui caractérise notre époque. A chacun, pense-t-on souvent aujourd'hui, de faire ses propres choix, à chacun de développer sa vie comme il l'entend. Il est clair que, dans une telle optique, toute morale transcendante est immanquablement perçue comme une atteinte à cette absolue possibilité de choix que certains en sont venus à confondre avec la grande et belle idée de liberté.*

*Lorsqu'avec le printemps la présence du monde matériel devient, pour chacun, plus sensible, lorsque tout ce qui touche à l'aspect physique de la création reprend un élan contenu pendant les mois d'hiver, tout conduit à suivre ce que la nature semble commander. La résurgence de telles forces fait de l'homme un être soumis aux caprices saisonniers. Son pseudo libre-choix ne fait alors même plus semblant d'exister. La revendication de liberté finit par s'exprimer en un simple soupir de contentement: les beaux jours sont là et, avec eux, les plaisirs physiques et éphémères qu'ils permettent.*

*Pourtant, il faut savoir à quel point et à quel point garder. C'est pour cela que, pendant la période, les Sages ont prescrit l'étude des Pirkeï Avot, ce recueil d'enseignements qui, justement, fonde une morale et, par conséquent, une manière de voir et de vivre le monde. C'est que le lien avec D.ieu demande une sérénité assumée. C'est qu'il se réclame d'une conception morale qui, dépassant l'homme, lui permet de s'élever vers les sommets spirituels qui lui sont destinés. Roch Hachana, soulignent les Sages, a été fixé non le premier jour de la création du monde mais celui de la création de l'homme car c'est ce dernier qui donne son sens au monde. Les Pirkeï Avot en constituent une sorte de rappel. Loin des facilités et des complaisances, des modes et des conventions, ils nous indiquent un chemin.*

*Le peuple juif est parfois étonnant. Dans le rythme des saisons, il sait voir autre chose que des accidents météorologiques. Pour lui, tout est lien avec D.ieu, possibilité d'élévation du monde et de perfectionnement personnel. La liberté, celle à laquelle aucun homme ne saurait renoncer, n'est-elle pas à ce prix?*

H. Nisenbaum

## Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

### Comment mieux toucher un Juif?

La Paracha Emor évoque l'offrande du Omer apportée le second jour de Pessa'h. Le verset déclare: "jusqu'au jour où vous apporterez ce sacrifice à votre D.ieu vous ne pourrez consommer du pain, des graines fraîches ou rôties. Ce sera une loi éternelle pour toutes les générations, dans tous vos lieux de résidence". La loi que l'on vient de citer connue sous le nom de loi de 'Hadach, stipule que le grain qui n'a pas commencé à prendre racine avant Pessa'h est interdit jusqu'au Pessa'h suivant. En ce qui concerne le fait de savoir si cette loi s'applique seulement en Israël ou concerne également en diaspora, Rachi, citant les

mots "dans tous vos lieux de résidence", précise ce qui suit: "Les Sages Juifs sont en désaccord. Certains concluent de ce verset que 'Hadach s'applique aussi en diaspora. D'autres disent (que cela ne s'applique qu'en Israël et) que le verset ne vient qu'indiquer que le commandement de 'Hadach ne s'applique qu'après avoir hérité et s'être établi..." Sur quelle base s'appuie le désaccord pour l'application de 'Hadach en dehors d'Erets Israël? Rachi aborde la question en employant une expression inhabituelle chez lui: "les Sages Juifs" plutôt que des termes plus courants comme "les Rabbins", "les



### → Chabbat Parachat EMOR

Horaires d'entrée du Chabbat

#### → PROVINCE

> Strasbourg	20.43	> Nice	20.28
> Lyon	20.44	> Nancy/Metz	20.49
> Marseille	20.35	> Grenoble	20.38
> Bordeaux	21.03	> Montpellier	20.41
> Toulouse	20.51	> Lille	21.07

Paris & Région Parisienne

Entrée : 21h03 - Sortie : 22h21

à partir du dimanche 8 mai

Heure limite du Chema : 10h03

Pose des Téléphones : 5h02

# Vivre avec la Paracha

— suite de la page 1 —

Sages” etc. En utilisant ces mots, il indique que la différence d’opinion émerge de leurs notions différentes à propos de ce qui représente le mieux les caractéristiques du Peuple Juif et ce qui affecte le mieux ses sentiments. Chaque fois qu’on apportait une offrande, cela était supposé faire naître un certain sentiment dans la personne qui l’offrait, un sentiment correspondant au type d’offrande apportée. Pour citer un exemple, celui qui apportait une offrande expiatoire devait ressentir simultanément un sentiment de contrition et de regret alors que celui qui offrait un sacrifice de remerciement se devait d’éprouver un sentiment de gratitude.

Cela n’était pas seulement vrai à propos des sacrifices individuels mais aussi des offrandes communautaires. Chaque offrande communautaire supposait un sentiment correspondant à son objet, dans chaque membre de la communauté.

L’interdiction de manger ‘Hadach, parce que le tout premier fruit de la récolte doit être apporté comme un Omer (offrande), est supposée engendrer la reconnaissance et le sentiment que le premier de tout ce que l’on produit doit être apporté à D.ieu. Ce n’est qu’après avoir agi ainsi que l’on peut utiliser les fruits de son propre labeur pour soi-même.

Le Omer consistait exclusivement en une offrande des graines qui poussaient en Erets Israël. Le sentiment que ce que l’on produit en premier doit être consacré à D.ieu ne peut donc être ressenti que par ces Juifs qui vivent en Terre Sainte. Comment le transmettre à ceux qui résident en dehors d’Israël? C’est là que nous trouvons les deux opinions des “Sages Juifs”: selon l’une, l’interdiction de consommer ‘Hadach s’applique également aux Juifs de la diaspora. Puisque cette interdiction les touche également, elle instillera en eux le sentiment que tous les premiers

fruits de leurs réalisations doivent être destinés à D.ieu.

La seconde opinion soutient la vue opposée: pour instiller les sentiments dont on parle, il ne s’agit pas d’interdire le ‘Hadach mais de le permettre. Ainsi, le fait même que la graine poussant en dehors d’Israël ne convient pas pour le Omer (et donc que les lois de ‘Hadach ne s’appliquent pas) réveille en ces Juifs une prise de conscience de leur statut moins élevé: ils ne peuvent apporter l’offrande de ‘Hadach. Cette prise de conscience se transformera en une aspiration à atteindre le sentiment qu’éveille le Omer en ceux qui se trouvent en Erets Israël, la reconnaissance que le premier produit de toute chose va à D.ieu.

Cela nous permet également de comprendre pourquoi Rachi exprime en premier lieu l’opinion que ‘Hadach s’applique en dehors d’Erets Israël également. Car la différence, en termes de service spirituel du Juif, entre ces deux opinions peut s’expliquer ainsi:

L’extension de l’interdiction en diaspora affecte le corps et l’âme animale de l’individu, car l’interdiction de consommer certains types d’aliments affecte tout d’abord le corps et l’âme qui le vivifie (l’âme animale) mais non l’âme divine. Toutefois, l’opinion qui maintient que l’impossibilité d’offrir le Omer éveillera en la personne le désir de se hisser à un niveau supérieur évoque quelque chose qui est ressenti par l’âme divine. C’est pourquoi, dans l’introduction du commentaire de Rachi, c’est-à-dire au commencement du service spirituel de l’homme, quand le corps et l’âme animale agissent dans toute leur force, il est nécessaire de soumettre ces tendances physiques. Ce n’est que par la suite, quand la personne atteint la seconde étape de son service, le second commentaire de Rachi qui suit, qu’elle peut apporter également un changement dans son âme divine.



## Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maimonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l’unité du peuple juif

### Samedi 14 mai - 5 Iyar

**Mitsva positive n° 98** : Il s’agit du commandement qui nous a été enjoint d’agir conformément aux lois prescrites en ce qui concerne l’impureté des aliments et des boissons.

### Dimanche 15 mai - 6 Iyar

Même étude que la veille.

### Lundi 16 mai - 7 Iyar

**Mitsva positive n° 107** : Il s’agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l’on devient impur au contact d’un mort.

### Mardi 17 mai - 8 Iyar

**Mitsva positive n° 108** : Il s’agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l’eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d’autres, rend impur.

### Mercredi 18 mai - 9 Iyar

**Mitsva positive n° 101**: Il s’agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l’impureté causée par la lèpre.

### Jeudi 19 mai - 10 Iyar

**Mitsva positive n° 99**: Il s’agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l’impureté de la femme éprouvant le flux.

### Vendredi 20 mai - 11 Iyar

**Mitsva positive n° 100**: Il s’agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l’impureté de la femme après l’accouchement.

Retrouvez l’intégralité de l’étude du Séfer Hamitsvot sur notre site [WWW.LOUBAVITCH.FR](http://WWW.LOUBAVITCH.FR)

FABRICANT VENTE DIRECTE

## LAMYLITERIE

DÉPÔTITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

MATELAS GARANTIS SANS CHAATNEZ

**Matelas - Sommiers  
Banquettes - Clic-clac  
Futons - Couettes  
Lits électriques**

Jusqu’à **50% moins cher**, que leurs équivalents griffés

Fabricant depuis 70 ans, au service de la Communauté

Spécialiste du lit jumeau avec assemblage exclusif

Spécialiste du lit jumeau conforme à la Halaha avec système d’assemblage exclusif

Ouvert du Dimanche au Vendredi Fermé le Samedi

PARIS 2003

**01 47 00 73 55**  
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris  
Métro: Voltaire ou Bastille

[www.lamyliterie.fr](http://www.lamyliterie.fr)

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Elysées 75008 Paris  
Directeur de la publication: Y. Benhamou  
Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d’Aubervilliers 75018 Paris  
Tiré à 25 000 exemplaires ISSN 1762 - 5440

De toutes les définitions qu'on a données de l'art, il en est une qui me touche réellement: "L'art est ce qui fait tomber les murailles érigées contre le bien" (Tarkovsky).

Les artistes sont réputés pour exprimer l'époque dans laquelle ils vivent. Un artiste juif à notre époque peut choisir de se consacrer à éveiller l'identité juive de ses corréligionnaires. Juste avant la date prévue pour une exposition de mes œuvres en 2003, je me suis rendue en Argentine, pays où je suis née, pour un bref séjour à l'occasion du premier anniversaire du décès de mon père. Mon passeport argentin arrivait à expiration et je devais le faire renouveler. On me dit que je pouvais venir le récupérer samedi. Mon avion de retour était prévu pour le dimanche.

J'informai le fonctionnaire du bureau des passeports que je ne pouvais pas venir Chabbat. Elle déclara qu'elle était désolée mais ne pouvait pas changer la date. Si vraiment je ne pouvais pas venir moi-même, je pouvais envoyer quelqu'un d'autre le chercher. Mais cette solution ne me plaisait pas car je n'étais pas sûre que cela soit permis par la loi juive.

A l'époque de mon enfance, en Argentine, un citoyen aurait eu peur de demander à s'adresser au supérieur hiérarchique dans une administration. Mais les temps avaient changé et je tentai de surmonter mon ancienne appréhension. Appelé, le supérieur s'avéra être un virulent antisémite. Quand j'annonçai que je désirais récupérer mon passeport vendredi car je respectais le Chabbat, il se mit dans une colère noire. Son visage devint tout rouge et il se mit à hurler. Dans le bureau des passeports, les fonctionnaires comme les usagers s'étaient arrêtés de parler, comme pétrifiés par ses cris: "Vous ne pouvez pas venir parce que vous respectez Chabbat? Parce que vous respectez Chabbat? Ma parole! Je jure que vous ne respecterez pas

ce Chabbat! Je m'en occuperai personnellement!"

Tentant de ne pas me montrer impressionnée, je demandai calmement: "Je veux parler au responsable! Je viens des Etats-Unis et je suis habituée à la liberté de culte!"

Cette remarque eut le don de le rendre encore plus furieux. Il prétendit qu'il n'avait pas de supérieur hiérarchique, qu'il était le chef dans ce bureau. Il jura qu'il parviendrait à me faire profaner Chabbat: "Je me chargerai personnellement de votre dossier, personne ne saura où se trouve votre passeport: vous seule pourrez venir le chercher et seulement Chabbat!"

Bien que l'amiral Videla fût en prison et que l'Argentine fût devenue plus démocratique et plus sûre que dans mon enfance, j'étais forcée de constater que l'antisémitisme était loin d'avoir disparu.

Je téléphonai à mon mari et mes enfants qui attendaient mon retour pour dimanche. Je leur avais préparé un calendrier avec des petites cases à remplir pour chaque jour passé pendant mon absence. Mais je n'étais plus du tout certaine de la date de mon voyage. Si je ne pouvais pas prendre l'avion dimanche – faute de passeport – je devrais trouver un autre vol, peut-être une semaine plus tard...

Plusieurs personnes intercédèrent en ma faveur mais sans succès. Finalement, le vendredi, je louais les services d'un avocat qui m'accompagna, exigea et obtint (!) mon passeport. D.ieu merci, je parvins donc à rentrer chez moi tandis que mes filles cochaient triomphalement la dernière case du calendrier. Pour moi, c'était la victoire du Chabbat, de la Torah, du judaïsme!

L'exposition devait avoir lieu dans la semaine. Quel contraste! Aux Etats-Unis, vous pouvez organiser une exposition de peintures à thème juif. De plus, dans ce pays, un tableau juif peut

## Passeport et peinture

même gagner un prix. Malgré plus de 60 concurrents, mon tableau "Passport One" représentant le Rabbi âgé d'une vingtaine d'années, d'après sa photo de passeport gagna le Premier Prix!

Je ressentais avec certitude que D.ieu m'avait récompensée pour le courage dont j'avais fait preuve à propos de mon propre passeport... Combien nous devrions apprécier la liberté dont nous jouissons aux Etats-Unis et dans les autres pays libres! Le tableau était juif sans l'ombre d'un doute, mais cela ne l'empêcha pas de gagner le Premier Prix.

Une femme est revenue trois fois à l'exposition pour admirer "Passport One". Elle m'expliqua qu'elle n'était pas pratiquante mais ne pouvait s'arrêter de contempler ce tableau. Je lui expliquai que le portrait du Rabbi touchait sans doute son "Pintele Yid", son étincelle juive, son âme profonde même si elle-même ne pratiquait pas. Cela la fit réfléchir et elle revint, accompagnée cette fois de son père âgé de 90 ans. Ce tableau continua d'attirer la foule durant toute l'exposition.

Bien entendu, j'aurais pu gagner plus d'argent en signant d'autres genres de portraits, mais je ne veux pas que mon art ne soit qu'un moyen de gagner ma vie. Je veux utiliser mes capacités pour le bien, accomplir quelque chose pour le judaïsme.

Je remercie mon père, de mémoire bénie, pour l'atmosphère qu'il avait su créer dans notre maison, en suspendant aux murs de notre salon des tableaux d'inspiration hébraïque, un souvenir d'enfance qui m'accompagne encore aujourd'hui. Mon père était l'homme le plus joyeux que j'ai jamais rencontré et je lui dédie cet article.

Rosa Katzenelson  
rk Katzenelson@mindspring.com  
L'haïm

Traduite par Feiga Lubecki



## Etincelles de Machia'h

### ● De l'exil à la Délivrance

La Paracha de Terouma (Exode 25:8) énonce un commandement essentiel: "Et vous ferez pour Moi un Sanctuaire". Au sens strict, cette phrase dite à Moïse fait référence à la construction du "Michkan", le Tabernacle qui servit de Temple jusqu'à l'entrée en Israël et l'installation à Jérusalem. Toutefois, il est clair que les Temples successifs sont également désignés implicitement dans ce verset. C'est, du reste, ce que laisse entendre Maïmonide lorsqu'il enseigne: "C'est un commandement que de construire une Maison pour D.ieu comme il est dit "Vous ferez pour Moi un Sanctuaire".

Par conséquent, l'édification du troisième Temple, qui sera l'œuvre du Machia'h, est également incluse dans le verset cité. De cette façon, l'idée développée par le Tana Devé Elyahou selon laquelle le Tabernacle construit par Moïse se révélera au sein du troisième Temple, prend tout son sens. Bien qu'il ait été fabriqué en exil, en dehors de la terre d'Israël par Moïse qui n'entra jamais dans le pays, cependant, précisément pour cette raison, le Tabernacle est étroitement lié au troisième Temple. En effet, la grandeur et l'importance de ce dernier procède en premier lieu des actions accomplies par chacun pendant le temps de l'exil.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch, 4<sup>e</sup> soir de Soukkot 5746) H.N

## HORIZON EXAMS

### SOUTIEN SCOLAIRE

### COURS PARTICULIERS

- > suivi personnalisé
- > du primaire au supérieur
- > des professeurs pédagogues

50%  
de réduction  
d'impôts

☎ 01 48 08 53 59

www.horizonexams.fr